

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2023

TRANSPOSITION DE L' ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1404)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 186

présenté par
M. Margueritte

ARTICLE 1ER BIS

À la première phrase, substituer au mot :

« métiers »

le mot :

« emplois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.